

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 36 (1979)

Heft: 2

Rubrik: Le fair play dans le sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le fair play dans le sport

«Sans fair play le sport n'est plus le sport!»

Introduction

Le sport de compétition peut répondre à nombre d'exigences physiologiques, psychologiques et sociales de l'homme. En particulier, il peut apporter à chacun, quels que soient son âge et sa condition, des possibilités d'épanouissement et lui permettre d'enrichir ses rapports individuels et collectifs. Il peut également contribuer de diverses et notables façons à améliorer la qualité de la vie.

Sans fair play toutefois, le sport perd ce pouvoir et cela est vrai quel que soit le niveau de la compétition, qu'il s'agisse de sport amateur ou de sport professionnel.

Dans de nombreux pays, l'accroissement du niveau de vie et l'augmentation des temps de loisir incitent à une participation accrue au sport de compétition. Mais dans le même temps, la menace contre le fair play s'accroît en raison de la recherche de plus en plus fréquente de la victoire à n'importe quel prix.

Selon nous, le sport de compétition s'achemine vers une crise. S'il veut réaliser ses objectifs et jouer son rôle dans la promotion de la compré-

hension internationale, si, à plus long terme, il veut survivre comme une forme valable d'activité humaine, l'allégeance renouvelée au fair play est indispensable et urgente.

Analyse de la notion de fair play

En premier lieu, c'est le compétiteur qui porte témoignage pour le fair play. Cela exige, au minimum, qu'il fasse preuve d'un respect total et constant de la règle écrite, ce qui lui sera plus facile s'il apprécie le but de la règle et s'il reconnaît qu'au delà de cette règle écrite existe un esprit dans lequel le sport de compétition doit être pratiqué.

Le fair play se manifeste: par l'acceptation sans discussion des décisions de l'arbitre, sauf dans les sports où le règlement autorise un recours; par la volonté de jouer pour gagner, objectif premier et essentiel, et le refus déterminé d'acquiescer la victoire par n'importe quel moyen.

Le fair play est une «façon d'être» fondée sur le respect de soi-même et qui comporte: honnêteté, loyauté, et attitude ferme et digne devant un comportement déloyal; respect du partenaire; respect de l'adversaire, victorieux ou vaincu, avec la conscience qu'il est l'indispensable partenaire auquel vous unit la camaraderie sportive; respect de l'arbitre, et respect positif exprimé par un constant effort de collaboration avec lui. Le fair play implique modestie dans la victoire, sérénité dans la défaite et une générosité propre à créer des relations humaines chaleureuses et durables.

Mais le fair play n'est pas la prérogative du seul participant. Entraîneurs, officiels, spectateurs et tous ceux qui sont concernés par le sport de compétition ont une contribution indispensable et particulière à apporter, soit directement, soit par l'influence qu'ils peuvent exercer sur le compétiteur.

Menaces sur le sport et sur le fair play

La menace majeure qui pèse sur le fair play est l'importance excessive accordée de nos jours à la victoire, source de prestige pour le participant lui-même, pour son club ou son organisation sportive, pour son pays et qui peut en outre apporter de substantiels avantages.

Jouer pour gagner est l'essence de la compétition sportive, mais le souci excessif de la victoire incite de plus en plus les participants à violer les règlements. Poussés par des foules excitées et partisans, ils contestent et bafouent l'autorité de l'arbitre. Dans leur crainte de l'échec, ils en viennent à considérer leurs adversaires comme des ennemis à abattre et, parfois avec la complicité des dirigeants et des entraîneurs, ils recourent à des pratiques déloyales et même brutales

pour parvenir à leurs fins. De tels excès sont nourris par la vague croissante d'indiscipline et de violence qui déferle sur notre monde moderne. Le sport a besoin d'être soutenu de bien des façons et par nombre d'organismes tels que les pouvoirs publics, les autorités locales, les mécènes, mais son besoin essentiel est, en particulier à l'heure présente, la sauvegarde du fair play. Tous ceux qui sont concernés par le sport de compétition: participants, parents, éducateurs, organismes sportifs, entraîneurs et directeurs, médecins, arbitres, pouvoirs publics, journalistes et spectateurs ont leur responsabilité spécifique dans la promotion du fair play, et le seul espoir pour le sport est qu'ils la reconnaissent et qu'ils agissent en conséquence.

Responsabilités

Responsabilités des participants

Les participants ont une responsabilité primordiale dans la sauvegarde et le développement du fair play. Quelle que soit la contribution que d'autres peuvent apporter au fair play, c'est le participant qui, en dernier ressort, donne ou non au jeu sa loyauté.

Plus que tout autre il est un exemple. Par sa constante observance des règles, sa sensibilité à l'esprit de la compétition, son respect constant et absolu de l'arbitre, de ses coéquipiers, de ses adversaires et des spectateurs, il est à même d'illustrer pleinement la signification du fair play.

Il cherche la victoire, mais ne la veut pas à n'importe quel prix: tricherie, jeu déloyal, absorption de stimulants ou d'autres produits interdits par le règlement. Il ne conteste pas la décision de l'arbitre, n'incite personne et en particulier pas les spectateurs à le faire. Il accepte la victoire et la défaite avec sérénité et s'efforce à tous moments:

«... faisant face au Triomphe et au Désastre de traiter ces deux imposteurs d'un même front.»

Simple joueur de village ou champion accompli, tout compétiteur quel qu'il soit porte ses responsabilités. Toutefois le champion, suivi à la télévision et adulé par des foules enthousiastes, peut exercer une immense influence. Cette position privilégiée peut lui permettre, par une conduite exemplaire, de persuader les autres sportifs, et, en particulier, les jeunes de jouer loyalement, mais tout aussi bien son mépris de la règle et son insouciance vis-à-vis d'autrui peuvent les inciter à n'en tenir aucun compte eux-mêmes.

Les champions sont soumis à d'intenses pressions pour gagner, car la victoire, à ce niveau, apporte du prestige non seulement au participant lui-même mais aussi à son club, à son organisa-

tion sportive, à son pays; elle peut en outre être source de profits matériels. C'est précisément parce qu'il peut, par son comportement et ses réactions, exercer une influence aussi puissante, qu'il est indispensable que le champion, plus que tout autre, pratique le fair play. Cette exigence concerne le professionnel tout autant que l'amateur.

Responsabilités des parents

En tant que premiers éducateurs les parents ont une contribution inestimable à apporter à l'enseignement du fair play.

Dès l'instant où le très jeune enfant découvre à travers ses jeux les premières relations sociales, ses parents ont pour tâche de l'initier aux principes de la loyauté. Le jeu du jeune enfant a nombre d'objectifs importants, mais sous l'œil vigilant des parents il peut en outre servir à lui faire découvrir et reconnaître les valeurs vraies. Même en ce qui concerne l'enfant d'âge scolaire, les parents ne peuvent abandonner leurs responsabilités à l'égard du fair play. De même qu'ils se montrent soucieux de la qualité de l'enseignement académique, ils doivent être soucieux de l'enseignement de l'éducation physique et du sport dispensé par l'école.

Il leur incombe de s'assurer que les professeurs d'éducation physique et les entraîneurs n'attachent pas moins d'importance au comportement des jeunes qu'à leur adresse et à la valeur de leurs performances. Il se peut que les éducateurs et les entraîneurs soient fortement tentés de produire des équipes victorieuses et de relever ainsi le prestige de l'école: les parents doivent alors, si besoin est, s'assurer individuellement ou par leurs associations qu'il n'y a pas, de ce fait, atteinte au fair play.

La jeunesse moderne grandit dans un monde sans cesse confronté à l'intolérance, au cynisme, à l'avidité matérielle et elle a besoin d'une aide plus grande de la part des parents qu'elle ne veut parfois l'admettre pour résister à ces pressions et maintenir l'idéal du fair play.

Responsabilités des éducateurs

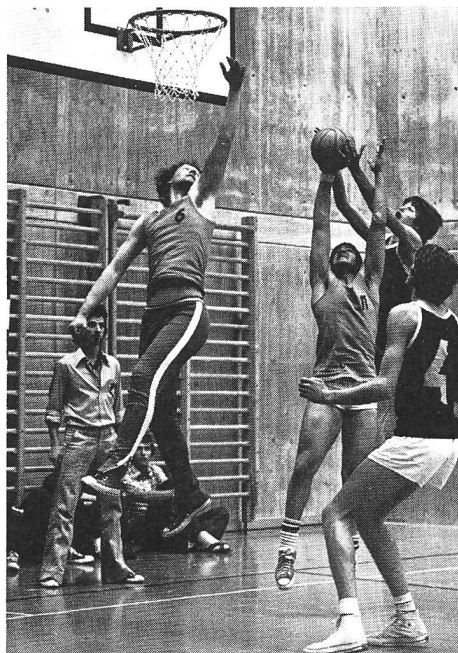
Grâce à leur contact étroit et permanent avec les jeunes en âge de formation, les éducateurs, quels qu'ils soient, ont des possibilités particulières pour promouvoir le fair play.

Au niveau de l'école primaire, la classe est le centre de l'apprentissage social et l'éducateur a une influence très puissante. Il est en mesure d'enseigner à ses élèves la pratique du fair play et même à ce niveau il peut aussi les amener à en apprécier la nécessité.

Bien souvent l'élève de l'école primaire tend à s'affirmer dans un mépris égoïste des intérêts d'autrui. Il peut trouver difficile d'affronter l'expé-

rience contradictoire de la compétition et de la coopération inhérente à la plupart des activités ludiques de l'enfance. L'éducateur doit lui montrer comment le respect d'autrui et de la règle donne tout son sens au jeu et le rend plus satisfaisant.

Au niveau de l'enseignement secondaire, l'importance croissante accordée au sport de compétition peut être source de nouveaux problèmes: ainsi le jeune compétiteur très doué, n'est-il pas toujours capable de faire face à l'adulation que sa prouesse suscite et peut-il en venir à croire que celle-ci l'autorise à faire fi des exigences du fair play.



Le professeur d'éducation physique en particulier peut contribuer à la promotion du fair play: proche de ses élèves, il est en mesure, pendant la compétition même, de réagir immédiatement à toute transgression des règles ou à tout acte répréhensible. De même que la compétence en sport peut provoquer l'admiration, de même son absence peut susciter la dérision, et c'est une responsabilité spéciale du professeur d'éducation physique de faire naître dans le gymnase ou sur le terrain de sport une atmosphère d'amicale tolérance qui crée respect et considération pour tous.

Peut-être la responsabilité la plus importante du professeur d'éducation physique est-elle d'encourager ses élèves à tirer fierté d'un comportement discipliné et généreux: ceci, à court terme,

leur vaudra considération ainsi qu'à leur école et, à long terme, favorisera une adhésion durable au fair play.

Responsabilités des organisations sportives

La nécessité d'organiser différentes sortes de compétitions et de pourvoir à l'entraînement et à la préparation des arbitres, des entraîneurs et des compétiteurs, a conduit à la création d'organisations sportives. Au cours des années, un vaste et complexe ensemble de clubs réglementés par des organisations régionales, nationales et internationales, s'est constitué pour faire face à une demande d'activité sportive sans cesse croissante.

Ces organisations sportives, représentant souvent l'autorité souveraine, sont par conséquent très puissantes. Mais leur puissance implique d'importantes responsabilités y compris en matière de fair play. Les organisations sportives ne sont pas des bureaucraties anonymes: les membres bénévoles aussi bien qu'appointés sont le plus souvent dévoués et désintéressés; ils portent au sport un intérêt affectif, développé généralement lors de grandes carrières sportives et il s'identifient inévitablement avec les équipes représentant leurs propres organisations. Ils ne doivent pas pour autant permettre que leur enthousiasme pour leurs équipes obscurcisse leur notion du fair play.

Le devoir des organisations est donc de définir clairement l'éthique du comportement sportif par des règles et règlements dont ils s'assurent par la suite qu'ils sont entièrement respectés. Il est de leur devoir d'utiliser tous les moyens existants pour promouvoir l'idéal du fair play et notamment pour éduquer les compétiteurs à cet égard.

Ces organisations sont gardiennes de l'image du sport et elles ont une responsabilité particulière lorsqu'il s'agit pour elles, par un usage prudent mais positif de leur autorité, d'en sauvegarder la dignité. Il est indispensable qu'elles réagissent fermement contre tout jeu déloyal, toute violence, toute autre atteinte contre le fair play, et qu'elles considèrent que des infractions répétées par des individus ou des équipes dépendant de leur juridiction nuisent sérieusement à la réputation de l'organisation elle-même.

Responsabilités des directeurs techniques et entraîneurs

De lourdes responsabilités reposent sur les entraîneurs, car l'esprit et le comportement du compétiteur sont très souvent le reflet fidèle du degré de conviction de l'entraîneur vis-à-vis du fair play. L'entraîneur a une action puissante dans la formation du caractère du compétiteur, en particulier du jeune compétiteur encore

impressionnable. Il est inévitable que le participant, que son besoin d'apprentissage technique lie étroitement à l'entraîneur, soit influencé par le comportement et les valeurs éthiques de celui-ci.

On croit couramment que l'entraîneur ne doit se soucier que de l'adresse et de la condition physique du compétiteur: c'est un point de vue entièrement erroné. Aussi bien en sport profession-

nel qu'en sport amateur sa propre attitude doit être gouvernée par le fair play, et il doit s'efforcer sans relâche de montrer au compétiteur comment le fair play est pour lui synonyme de dignité et d'intégrité.

L'entraîneur, au risque de perdre un match ou peut-être même un championnat, doit prendre des mesures contre tout compétiteur qui bafoue délibérément le fair play. Il doit d'autre part

s'employer de son mieux à protéger le compétiteur des influences qui pourraient l'inciter à violer les règles ou à trahir le fair play de quelque autre façon que ce soit. L'entraîneur doit observer tous les règlements régissant son sport, par exemple ceux interdisant l'usage de stimulants et ceux concernant le recrutement des jeunes compétiteurs.

C'est une des responsabilités de l'entraîneur que de soutenir son association professionnelle pour qu'elle soit un agent actif de développement du fair play et un organe de répression contre ceux dont le comportement le transgresse.

Ce ne sont pas les seuls entraîneurs des compétiteurs et des équipes de haut niveau, amateurs ou professionnels, qui ont à veiller au fair play, mais il est particulièrement important qu'ils le fassent, car ils sont susceptibles d'attirer l'attention d'un vaste public. Tous ceux qui assument un rôle de direction dans le sport de compétition doivent chercher énergiquement à répandre l'idéal du fair play.

Responsabilités des médecins et assistants

La première responsabilité du médecin de sport est la santé et le bien-être général du compétiteur, mais certaines des décisions qu'il prend dans le domaine médical peuvent avoir aussi des implications pour le fair play.

Comme tous ceux qui s'occupent de sport de compétition, les médecins sont soumis à des pressions. Poussé par une forte identification personnelle, soit avec un compétiteur soit avec le club, l'organisation ou le pays que celui-ci représente, un médecin, en dépit de son code professionnel, peut prendre des décisions ou agir d'une manière qui n'est ni conforme à l'intérêt bien compris du compétiteur ni compatible avec le fair play.

A une époque où l'usage illégal des stimulants en vue de l'amélioration de la performance sportive s'est développé au point de devenir un problème majeur, le médecin a une responsabilité spéciale pour assurer le respect absolu de la réglementation régissant les produits chimiques et la médication en général, et il doit lui-même observer strictement celle-ci. Il ne doit jamais prescrire de médication qui n'ait été auparavant efficacement contrôlée quant à son innocuité.

Il est particulièrement difficile de décider s'il faut conseiller à un joueur blessé de se retirer ou non d'une compétition, surtout si sa présence ou son absence peut affecter le résultat ou éventuellement les recettes. Mais le fair play vis-à-vis de l'adversaire, de même que le code médical, exigent qu'en prenant sa décision le praticien soit uniquement guidé par la condition physique du compétiteur.



Responsabilités des arbitres

Quelle que soit la nature de la compétition, qu'elle ait lieu devant une vaste foule ou une poignée de spectateurs, la mission de l'arbitre est de veiller à ce qu'elle se déroule dans le respect des règles. Dans ce sens, sa contribution à la promotion du fair play est unique et essentielle. A la fois témoin et juge, l'arbitre dispose, en tant que tel, de pouvoirs exceptionnels. Même erronée, sa décision est définitive et doit l'être, afin que son autorité demeure incontestée. Mais ces pouvoirs exceptionnels impliquent des responsabilités. Il doit s'efforcer de posséder une connaissance approfondie de toutes les règles et de tous les règlements et être à même d'en donner l'interprétation la plus actuelle. Dans les sports qui lui imposent de se déplacer pour garder un contact étroit avec le jeu, l'arbitre doit se maintenir dans une condition physique qui le lui permette. Cette proximité immédiate lui donne non seulement une meilleure compréhension de l'intention du joueur mais augmente aussi la confiance de ce dernier envers l'arbitre lui-même.

Autant que ses compétences techniques, la personnalité de l'arbitre peut avoir une influence décisive: maîtrise de soi, courage, bienveillance, tenacité sont autant de qualités qui contribuent grandement à son efficacité. L'arbitre doit prendre conscience que parfois, un mot, un geste, adressés aux compétiteurs ou même aux spectateurs suffisent à recréer les conditions indispensables au déroulement satisfaisant et agréable d'une partie.

Le rôle de l'arbitre ne se limite pas au terrain de sport ou au stade. Il ajoutera à son crédit si, notamment à l'occasion de compétitions d'un niveau peu élevé, il cherche à établir avant et après le match des contacts avec les participants: avant, en vue de créer un climat de confiance et de coopération mutuelles, après, pour expliquer ses décisions et attirer l'attention sur d'éventuelles pratiques déloyales. Rien n'oblige l'arbitre à rechercher ce contact supplémentaire, mais grâce à lui, il renforcera son autorité et contribuera en même temps de façon positive à la promotion du fair play.

Responsabilités des pouvoirs publics

L'extension de la participation au sport de compétition a conduit les pouvoirs publics au niveau local, régional et national, à se sentir de plus en plus concernés. Ils fournissent aide financière, équipements, personnel qualifié, mais ils ont aussi des responsabilités dans la promotion du fair play.

A cet égard, la formation, pour le service public, d'enseignants, d'entraîneurs, de cadres sportifs et d'animateurs leur donne des possibilités par-

ticulières. Ils doivent s'assurer qu'à l'intérieur des programmes le sport, comme moyen de formation aux valeurs sociales, reçoit pleine considération et que la nécessité du fair play et sa nature sont examinées à fond.

Souvent propriétaires des installations sportives, les pouvoirs publics peuvent de ce fait, par différents moyens, promouvoir le fair play dans les programmes d'activités qui s'y déroulent.

A l'échelon national ils peuvent beaucoup pour la promotion du fair play, par une prise de position ferme en sa faveur. Tout en souhaitant que leurs équipes représentatives recherchent le succès, ils devront condamner sans remission toutes pratiques déloyales de leur part, plaçant ainsi le fair play au-dessus de toute ambition de prestige national. Il leur faudra parfois tempérer leurs encouragements à ces équipes de crainte que cela ne les incite au chauvinisme ou autres excès, ou encore au désir de gagner par tous les moyens.

Responsabilités des journalistes

Les journalistes qui, par leurs écrits, leurs reportages à la radio et à la télévision, leurs commentaires de films, exercent une grande influence sur les valeurs morales du public et ses jugements, peuvent de ce fait apporter une contribution majeure à la promotion du fair play.

Ils doivent savoir qu'ils ont une mission éducative, ce n'est pas une mission facile car ils sont soumis à de nombreuses pressions de la part des rédacteurs en chef, directeurs et producteurs, des organisations sportives et d'un certain public plus enclin à rechercher le sensationnel que l'exactitude. Mais à une époque où le désir de victoire à n'importe quel prix menace de l'emporter, il est essentiel qu'ils soutiennent le fair play dans toutes ses manifestations tout en condamnant sans équivoque le jeu déloyal. Le journaliste échouera dans sa mission s'il flatte les goûts les plus contestables à des fins commerciales ou s'il s'écarter si peu que ce soit de la vérité pour s'attirer faveur et popularité. Il l'accomplira avec succès s'il peut constamment faire montre, non seulement de compétence technique, d'impartialité, d'indépendance d'esprit et d'une solide connaissance du sport, mais aussi de compréhension pour la tâche délicate de l'arbitre par exemple.

Responsabilités des spectateurs

Le sport de haut niveau attire des spectateurs. Par leur présence et leur soutien ils encouragent les compétiteurs à des efforts plus intenses. Lorsque les spectateurs sont nombreux leur influence peut être très puissante et inciter les compétiteurs à orienter leur action pour le mieux de l'intérêt du jeu ou pour le pire.

Le plus souvent les spectateurs s'identifient aux joueurs d'une équipe donnée et lui apportent leur appui; si cet encouragement reste spontané et ne tombe pas dans l'excès il n'en résultera aucun dommage et, en fait, cela influera favorablement sur le succès de la réunion. Mais si le soutien est excessif, s'il dégénère en chauvinisme local aigu, en nationalisme ou en racisme, il peut en résulter un climat de haine entre spectateurs et entre compétiteurs. Dans ce climat, compétiteurs, directeurs techniques et entraîneurs peuvent être poussés à rechercher la victoire par tous les moyens et l'arbitre soumis à des pressions inacceptables. Lorsque ce soutien atteint le fanatisme comme il arrive parfois, le sport apparaît sous un aspect hideux: la violence se déchaîne sur le terrain et dans le public, causant dommages matériels et blessures physiques. Dans cette ambiance, respect et camaraderie s'effondrent, buts et bienfaits du sport sont détruits.

Des mesures effectives pour contrôler les excès des spectateurs sont indispensables et doivent dépasser la simple censure. Cela exige une étude attentive des causes d'un tel comportement, certaines ayant leur origine dans le sport, d'autres non. Dans quelques pays par exemple, les spectateurs utilisent les manifestations sportives pour défier l'ordre et l'autorité: ce qui est source de vandalisme et de brutalité, que le sport ne peut ignorer mais qui est d'abord un problème pour la société dans son ensemble.

Il est important à long terme que les spectateurs soient éduqués à souhaiter et apprécier l'adresse technique et l'attitude loyale des joueurs ou des équipes quels qu'ils soient. Ils auront ainsi une attitude positive d'encouragement au lieu d'un comportement négatif: huées, chants railleurs et insultants qui se sont tant développés ces dernières années.

Parents et enseignants ont un rôle important dans l'éducation des tous jeunes spectateurs. Quant aux moyens de communication de masse et associations de «supporters» qui, dans certains sports, sont attachées à des clubs ou à des équipes, ils ont aussi une indispensable et importante contribution à apporter.

Le poids des responsabilités des spectateurs ne peut être surestimé étant donné leur puissante influence, pour le meilleur ou pour le pire, sur les compétiteurs et les officiels du sport. Ce n'est pas uniquement, ni probablement en premier lieu pour influencer les joueurs que les spectateurs assistent à des manifestations sportives, mais pour leur propre plaisir. Cependant ce plaisir n'atteindra sa totale plénitude que si, tout en soutenant les compétiteurs, ils encouragent en même temps le fair play.

(à suivre)